

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 28 Prairial, an VIII.



Victoire remportée par l'armée de réserve sur le corps autrichien du général Ott. — Prise de 4,000 prisonniers & de cinq piéces de canon. — Perte considérable de l'ennemi. — Détails sur les opérations du corps d'armée du général Lecourbe — Plan de finances présenté à la diete de Korkoping. — Ordonnance de l'électeur de Baviere pour une nouvelle levée d'hommes.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Vérone, le 27 mai (7 prairial).

Les Anglais avoient commencé, le 17, à bombarder Gênes; le feu prit dans différens quartiers, & plusieurs édifices furent réduits en cendres. Ce désastre, joint à l'extrême disette, occasionna une forte émeute parmi les habitans; les Français parvinrent cependant à l'apaiser.

Le 20, les Autrichiens avoient aussi commencé à faire jouer plusieurs batteries sur Gênes. Douze mille paysans des environs avoient offert volontairement de donner l'assaut à Gênes, sous la condition qu'on leur permettroit le pillage. M. le feld-maréchal Ott, commandant le blocus, leur a répondu, qu'au lieu du pillage, il leur seroit donné une somme considérable. En attendant, il a été tiré de la caisse militaire de Milan une somme de trois cent mille florins qui est partie pour le corps du blocus.

SUEDE.

De Norkoping, le 28 mai (8 prairial).

Le comité secret a résolu de proposer aux états que, de 15 millions de billets de crédit qui sont en circulation; les deux tiers seront échangés, à la fin de l'année prochaine, contre des billets de banque, avec 16 $\frac{2}{3}$ pour cent de perte. Pour effectuer ce projet, tout individu qui possède plus de 50 rixdallers en argent, versera dans la banque 2 pour cent de ses capitaux; la banque échangera de même l'autre tiers, avant la fin de l'année prochaine, contre des obligations qui porteront le nom de *billets courans*, payables en 15 ans. La banque recevra à cet effet, chaque année, 300,000 rixdallers qui seront le produit de l'augmentation des contributions des états.

Ce plan a été adopté par le roi, ainsi que par les états. Le roi a de plus déclaré qu'il enverroit à la banque son argenterie superflue, & qu'il se borneroit aux 200,000 rix-

dallers destinés par un décret de la diete de 1792 aux besoins annuels de l'état.

Le roi a fait le 22, à la diete, une déclaration dans laquelle il exprime son desir que l'argenterie des églises reste intacte, par respect, dit-il, pour les choses employées au service divin, & dans la crainte que la religion des peuples ne soit affoiblie par cette spoliation.

Tous les chefs des régimens & officiers-généraux ont reçu l'ordre de se rendre sur-le-champ à leurs corps respectifs.

HONGRIE.

De Semlin, le 28 mai (8 prairial).

On assure maintenant qu'il a été entamé une négociation avec Passwan-Oglou & que le frere de ce pacha est arrivé de Constantinople à Widdin, avec de pleins pouvoirs du grand-seigneur pour conclure un arrangement. Ce qui est certain, c'est que Passwan-Oglou n'a fait aucune tentative ultérieure contre le pacha de Belgrade; ce dernier a profité de cette stagnation pour envoyer ses troupes contre un rassemblement de Bosniaques, qui commettent les plus grands excès dans les environs de la Save & ont même incendié Sabacz.

ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 6 juin (17 prairial).

D'après une ordonnance de l'électeur de Baviere, en date du 26 mai, il y a été formé pour la défense du pays (au lieu de la levée des milices qui ne s'accorde plus avec l'établissement militaire, tel qu'il se trouve maintenant) une légion provinciale, pour laquelle il sera pris un homme sur quarante familles. L'électeur se réserve le commandement en chef de ce corps, & le prince Guillaume de Baviere commandera sous lui. Cette légion formera près de 24 mille hommes, sans compter les 11 bataillons qui sont encore dans le pays. Le corps subsidiaire bavaro-palatin qui se trouve campé près d'Elchingen, dans les environs d'Ulm, est encore de 11,000 hommes; le contingent qui est à Ulm même, est de 3,500 hommes: ainsi, les forces que la Baviere aura contre l'ennemi formeront un total de plus de 40 mille hommes.

D'Augsbourg, le 6 juin (17 prairial).

Les français qui se trouvoient encore ici se sont retirés la nuit dernière sur les onze heures. Les avant-postes autrichiens sont entrés à 3 heures du matin, & nous avons vu arriver à midi le général Meerfeld, à la tête du corps de troupes sous ses ordres, formant 5000 hommes, la plupart de

cavalerie ; il a été suivi d'un corps d'infanterie bavaroise de 6000 hommes. Les autrichiens se sont avancés aujourd'hui jusqu'à Schwbmünchen. Le séjour des français nous a coûté 800,000 florins.

Le corps du général Starray est en pleine marche pour se rapprocher du général Meerfeld.

ANGLETERRE.

De Londres, le 10 juin (21 prairial).

Le 25 mai, le vicomte de Cornwallis a fait prévenir les deux chambres du parlement d'Irlande qu'il étoit disposé à recevoir l'adresse réunie qu'elles avoient voté pour communiquer au gouvernement leur approbation des résolutions renvoyées d'Angleterre. Le 26, lorsque le bill d'union fut lu pour la seconde fois, la formation du comité éprouva quelques difficultés, & M. Grattan dit, prophétiquement, qu'il étoit sûr que cette mesure produiroit quelque jour une rébellion. Lord Castlereag dit que le gouvernement sauroit bien réprimer cette rébellion, comme il avoit réprimé les précédentes. M. Grattan répliqua très-vivement, & lord Castlereag, reprenant la parole, dit qu'à pareille grossièreté, il ne répondroit que hors de la chambre. La motion passa à la majorité de 45 voix. M. Grattan proposa alors de renvoyer le comité au 1^{er} août. Sa motion fut rejetée à la majorité de 37 voix.

On a éprouvé à Bombay, dans la nuit du 5 décembre, un ouragan épouvantable : il a duré depuis deux heures du matin jusqu'à 11. Plusieurs vaisseaux ont été jettés à la côte, & beaucoup de personnes ont péri dans le port.

Le gouvernement a reçu, par le dernier paquebot, des couriers extraordinaires de lord Minto, de MM. Wikam, Paget, Clinton, Jackson, et de lord Keith. Vendredi dernier, MM. Hunter & Corvoisier, messagers d'état, qui étoient retenus depuis près de trois mois en Russie, par ordre de Paul I^{er}, sont arrivés au bureau de lord Grenville. Ils s'étoient embarqués à Pétersbourg avec sir Blome Popham, à bord du cutter le *Swift*, le 22 du mois passé : ils n'ont été que 15 jours dans leur traversée. L'empereur de Russie ne paroît point disposé à se rapprocher de ses anciens alliés, & l'on assure que son humeur contre l'Angleterre est si grande, qu'il a refusé de voir le neveu du duc d'Harcourt en uniforme anglais. Notre ministre, lord Whitworth, a dû partir dans les premiers jours de ce mois pour revenir en Angleterre.

Les bruits qui s'étoient répandus sur le contingent, relativement à une quadruple alliance entre les puissances du Nord, paroissent prendre de la consistance.

Les dernières lettres de l'Inde apportent la confirmation de l'événement tragique arrivé au *Trincomale*, sloop de guerre, dans le golfe Persique. Le *Trincomale* étoit si étroitement engagé avec la frégate française la *Brûle-Gueule*, que les deux vaisseaux ont sauté en l'air ensemble, & tous les hommes des deux équipages ont péri, à l'exception de quatre lascars.

Le bruit s'est répandu que les dernières dépêches arrivées par terre de l'Inde, avoient apporté la nouvelle du commencement des hostilités entre les troupes de la compagnie & les marattes ; ces derniers ayant refusé de renvoyer les officiers français à leur service.

L'examen des papiers trouvés dans le *Zenana*, a fait découvrir de nouveaux trésors à Seringatam. Le sultan étoit dans l'intention d'envoyer une nouvelle ambassade auprès du directoire français, & comptoit charger ses ambassadeurs

de diamans & pierres précieuses, qu'ils devoient offrir en présens aux directeurs. Cette ambassade fut différée, & à la mort de Tippoo, les bijoux furent cachés. Les papiers ayant fait connoître leur nombre, leur qualité & leur valeur, le gouvernement a donné des ordres pour qu'ils fussent cherchés. Ils ont été trouvés & donnés aux agens de la compagnie, pour être partagés entre les vainqueurs de Seringatam.

L'esprit d'insurrection qui s'est récemment manifesté à bord des vaisseaux armés des Etats-Unis d'Amérique, a fait parmi quelques équipages des progrès alarmans. Le 10 avril dernier, l'équipage mutiné du sloop le *Portsmouth*, a fait une tentative pour incendier ce vaisseau dans le port de New-Yorck. Le premier projet des rebelles avoit été de s'emparer du vaisseau, lorsqu'il mettroit en mer, d'assassiner les officiers & de le conduire en France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE RÉSERVE.

Pétiet, conseiller d'état, aux consuls.

Milan, le 21 prairial an 8.

Le premier consul m'écrit aujourd'hui de Brioni la lettre suivante :

« Nous avons eu hier une affaire fort brillante. Sans exagération, l'ennemi a eu 1500 hommes tués, deux fois autant de blessés ; nous avons fait 4000 prisonniers, & pris cinq pièces de canon. C'est le corps du lieutenant-général Ott, qui est venu de Gênes à marches forcées ; il vouloit rouvrir la communication avec Plaisance.

» Comme je n'ai pas le tems d'expédier un courrier à Paris, je vous prie de donner ces nouvelles aux consuls par un courrier extraordinaire.

» L'armée continue sa marche sur Tortone & Alexandrie.

» La division de l'armée du Rhin est arrivée en entier, il y en a déjà une partie au-delà du Pô.

Salut & respect, *Signé, PETIET.*

ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre du quartier-général de l'aile droite.

Mindelheim, le 18 prairial an 8.

Nous voici de retour de notre excursion à Augsbourg. C'est le seul nom que l'on puisse donner à cette expédition hardie du lieutenant-général Lecourbe, à la tête de la réserve de la cavalerie, appuyée d'une partie seulement d'une des divisions de l'aile droite.

Il faut qu'il en ait bien imposé à l'ennemi, puisqu'avec ces seules forces, & presque isolé de la grande armée, il a pu y rester huit jours entiers, prendre le tems d'évacuer sur ses derrières les magasins de Fridberg, où l'on a trouvé dix mille sacs de tous grains, & revenir se remettre en ligne sans être inquiété.

Le but principal de cette excursion étoit d'engager l'ennemi de se dégarnir à Ulm. Il n'a pas été rempli ; mais l'armée n'en a pas moins tiré un grand avantage : 950,000 fr. de contribution, versés dans la caisse du payeur de l'armée ; plusieurs milliers de paires de souliers pour les soldats, du drap pour les officiers de tous les corps de l'aile droite, sont le fruit de cette visite à Augsbourg.

Les habitans se sont très-bien conduits, & ont fait aux français l'accueil le plus hospitalier.

L'armée paroît se concentrer de nouveau sur Ulm, & attendre les événemens pour frapper un grand coup : au reste

on ne perd pas son tems. Notre artillerie se complète avec de superbes chevaux requis à compte de la contribution générale du cercle de Souabe. Les chevaux de notre cavalerie sont vigoureux, gras & pleins de santé.

L'ennemi a attaqué notre aile gauche le 16 de ce mois. Le lieutenant-général Grenier, commandant cette aile depuis le départ de Sainte-Suzanne, l'a battu complètement. Il avoit trente bataillons d'élite, de la cavalerie & beaucoup de canon; ils étoient quatre contre un. Kray commandoit en personne. Le général Ney, avec un bataillon de la 48^e. & deux autres, a attaqué, sans tirer un seul coup de fusil, une nombreuse colonne de cavalerie et d'infanterie, qui, avec huit pièces de canon, débouchoit sur Kirchberg: la colonne a été culbutée, & ses huit pièces de canon enlevées. Huit canons, 18 caissons, le général autrichien Spork prisonnier avec 2,000 hommes, dont 4 à 5 officiers supérieurs, sont les fruits de cette journée. Depuis ce moment, on n'a plus rencontré l'ennemi sur ce point.

Par suite du mouvement de la concentration de l'armée, nous avons repassé & abandonné le Lech à Fribourg & Landsberg. On ne s'attendoit pas pouvoir se maintenir sur ces points, tant qu'Ulm ne seroit pas emporté. On y a levé des contributions en argent, chevaux & bœufs.

Extrait d'une lettre de Vannes, du 20 prairial.

Les Anglais, au nombre de 400, sont descendus à Port-Navalo & à Quiberon, protégés par un vaisseau, trois cutters, deux frégates & 40 à 50 bateaux armés d'un obus de 36, de pierriers & d'espingoles. Plus loin on distinguoit 40 voiles. Ils sont entrés dans les îles des moines, d'Arz, & autres, ont pris des bestiaux & des grains: ils ont coulé bas & brûlé plusieurs bâtimens qui étoient à l'entrée de la rivière du Morbihan, entr'autres la corvette l'*Insolente*, le lugre l'*Anne* & la *Biscayenne*. Quelques marins se sont échappés; on ignore le sort des autres. La corvette ne s'est rendue qu'après une vigoureuse résistance. Les Anglais s'étoient emparés du fort où il n'y avoit que 30 hommes de garnison; cependant ils ont été repoussés & forcés de se rembarquer.

Le générale Bernadotte est aussi-tôt parti de Remes pour venir à leur rencontre. Nous sommes maintenant sans inquiétude; des troupes nous arrivent de toutes parts; il en est qui ont fait vingt lieues d'une seule marche. Vannes est dans ce moment plein de militaires de toutes armes.

Les paysans ci-devant chonans n'ont pris aucune part à cet événement, & tout justifie qu'ils sont bien disposés à rester soumis au gouvernement.

De Paris, le 27 prairial.

Des lettres du premier consul, arrivées aujourd'hui, donnent de nouveaux détails sur la défaite du général Ott: il y a 2 mille blessés & tués de plus que ne le dit la lettre du citoyen Pétiot.

— La fête à l'*Union des Français* qui devoit suivre l'entière pacification de l'Ouest, sera célébrée le 26 messidor, qui correspond au 14 juillet.

Le même jour, on jettera à Paris les fondemens de la colonne nationale, & dans tous les départemens des colonnes départementales.

Le ministre de l'intérieur posera la première pierre de la colonne nationale; & pour atacher à ce jour l'établissement de monumens utiles & durables, il ira ensuite, accompagné d'un conseiller d'état, poser la première pierre du quai de la Pelleterie.

Les théâtres seront ouverts au public. Au théâtre Français on représentera *les Horaces* & *le Marchand de Smyrne*; à l'Opéra-Comique, *Guillaume Tell*; au théâtre des Arts, *Thémistocle*, *le Chant du Départ* & un ballet.

A 10 heures du matin, un détachement ira recevoir, des mains de plusieurs invalides, cent drapeaux ennemis, choisis parmi ceux qui décorent le temple de Mars. Ces drapeaux seront portés en triomphe sur la place Vendôme.

Les consuls distribueront à cinq invalides désignés par leurs camarades, comme les plus dignes de cette récompense, des médailles sur lesquelles on lira:

La république française à ses défenseurs.

Cette distribution sera suivie par l'exécution d'un chant guerrier: un orateur prononcera le discours du Quatorze Juillet.

Aux évolutions militaires, succéderont les courses. Il y en aura de trois especes, 1^o. courses à pied; 2^o. courses à cheval; 3^o. courses de chars. Après les courses, le ministre de l'intérieur distribuera les prix.

Le soir, les Champs-Élysées & les Tuileries seront illuminés. Plusieurs orchestres y seront placés pour la danse.

A 9 heures, on exécutera un concert sur la terrasse du château des Tuileries.

Nous croyons devoir joindre ici un extrait du rapport du ministre de l'intérieur, aussi remarquable par la sagesse des pensées que par le style:

« Le quatorze juillet s'approche, ce jour d'espérance oit tous les cœurs s'unirent pour vouloir la liberté, tous les bras pour la conquérir. Le même jour ramene chaque année les mêmes émotions; elles seront plus douces sans doute aujourd'hui qu'aucun sentiment pénible ne nous agite; si nous avons des larmes à répandre sur tant de héros moissonnés au champ d'honneur, sur tant d'hommes illustres victimes de nos dissensions civiles, nous pouvons opposer à l'image du passé l'image du présent; nous voyons la république jouir sans trouble du gouvernement qu'elle s'est donnée, & toutes les affections, tous les sentimens se confondre dans l'amour de la patrie. . . .

— Le chef des agens de la police du comité anglais vient d'être arrêté par ordre du ministre de la police générale. Cet individu venoit de Londres avec de nouvelles instructions. (*Journal officiel*).

— Le ministre de la guerre ayant été informé que le citoyen Bicault avoit cherché à négocier avec des sous-traitteurs le marché de chevaux conclu avec lui, a chargé le secrétaire-général de son département de prévenir le citoyen Bicault que ce marché étoit résilié.

— Le citoyen Pierre Martin, percepteur des contributions des communes de Canmont, Livry, Serens & Sallen, prévenu de s'être enfui en laissant dans sa caisse de recette un déficit de 7,860 francs; & le citoyen Lain, ex-agent municipal de la commune de Livry, prévenu de complicité de ce délit, seront traduits devant les tribunaux.

— Le 30 prairial, à midi, il sera célébré dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice) une fête à la liberté civile & religieuse.

— Le préfet d'Ille & Vilaine a fait distribuer une gratification de 600 francs aux gardes nationaux d'Ernée, qui ont tué dernièrement Bobon, chef des brigands qui désoloient les environs de Fougères.

— Quelques journaux ont répandu, sans aucune vraisemblance, que le ministre prussien de Haugwitz étoit allé secrètement à Vienne.

— On assure que l'épidémie causée par la disette, a enlevé à Gênes 6000 personnes.

— Napper-Taundy va, dit-on, être transféré de Dublin à Donegal, pour y être jugé sur l'accusation d'avoir cherché à envahir son pays à la tête d'une armée ennemie.

— C'est le général Maitland qui commande les troupes de l'expédition anglaise sur nos côtes, & sir Edward Pellew la partie maritime.

— Le célèbre poète dramatique Kotzebue a été arrêté en Russie.

— Le dey d'Alger n'ayant pas reçu les présens qu'il attendoit des États-Unis d'Amérique, vient d'ordonner à tous ses bâtimens de s'emparer des vaisseaux américains.

Au rédacteur du Publiciste.

Je vous ai fait connoître, il y a quelques tems, citoyen, un projet de souscription pour quatre tableaux, qui devoient être exécutés par les citoyens Gérard, Girodet, Guérin & Serangeli; après avoir développé les avantages que ce projet offroit aux souscripteurs, j'ajoutai qu'il y avoit lieu de croire que tous les amis des arts s'empresseroient d'y concourir. Mon espérance n'a point été trompée; & je me fais un grand plaisir de vous annoncer aujourd'hui que la souscription a déjà eu assez de succès pour que les quatre artistes aient cru devoir commencer leurs tableaux. Le public apprendra sans doute avec intérêt les sujets qu'ils ont choisis pour leurs compositions.

Gérard peint Vénus quittant Adonis pour remonter vers l'Olympe. Girodet, Orphée ramenant des enfers Euridice. Guérin, Hippolyte accusé par son pere en présence de Phedre & d'Œnone.

Serangeli, les Grecs se partageant la famille de Priam pendant l'embarquement de Troie.

Ces tableaux, dont quelques-uns exigent de longues études, seront exposés au public le 1^{er} fructidor de l'an 9. Ils seront, après l'exposition, tirés au sort entre les souscripteurs, qui doivent d'ailleurs être remboursés de leurs billets sur le produit de cette exposition. H.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Le ministre de la police aux préfets.

Paris, le 26 prairial an 8.

Citoyens préfets, la multiplicité & les contradictions des loix rendues sur l'exercice des cultes, ne sont pas une des moindres causes des troubles religieux qui ont tourmenté le gouvernement à diverses époques; elles sont encore aujourd'hui la source de beaucoup d'incertitudes dans l'administration publique.

Ces incertitudes n'existeroient pas, si la loi du 21 nivôse dernier, qui exige de tous les ministres du cultes qui veulent commencer ou continuer l'exercice de leurs fonctions, une promesse de fidélité à la constitution, avoit été interprétée comme elle doit l'être.

Vous devez donc admettre à la déclaration de fidélité à la constitution tous les ministres d'un culte quelconque, sans égard à leur état politique antérieurement au 21 nivôse dernier, c'est-à-dire, sans examiner si ces ministres étoient ou non assujétis à aucun des sermens prescrits par les loix précédentes.

En admettant, citoyens préfets, un plus grand nombre d'individus au libre exercice des fonctions religieuses, vous devez redoubler de vigilance & de zèle pour la stricte exécution des loix sur la police des cultes, & particulièrement pour celle du 7 vendémiaire an 4.

Il est tems de mettre un terme à ces longues querelles si vaines, & pourtant si funestes entre les ministres des cultes & les magistrats, & de faire cesser des contradictions gratuites entre les consciences & la loi. L'exécution bien entendue de celle du 21 nivôse, doit produire ce salutaire effet.

Que les temples de toutes les religions soit donc ouverts; que toutes les consciences soient libres; que tous les cultes soient également respectés; mais que leurs autels s'élevent paisiblement à côté de

ceux de la patrie, & que la première des vertus publiques, l'amour de l'ordre, préside à toutes les cérémonies, inspire tous les discours & dirige tous les esprits.

Depuis le 18 brumaire, nous sommes devenus un peuple de freres, les factions ont disparu, les haines sont éteintes. S'il reste encore parmi nous quelques hommes incorrigibles, qui veulent toujours s'entretenir d'illusions & de chimères, qu'ils sachent qu'ils ne trouveront ni privilège, ni impunité, ni repos: prouvez-leur que le gouvernement veille, & qu'il sait punir comme il sait être juste.

Salut & fraternité. *Signé, Fouché.*

VARIÉTÉS.

Anecdote. — Un savant de mes amis voyageoit en Tartarie, sous la protection du gouvernement, pour y faire de recherches d'histoire naturelle & de géographie. Il arrive un jour à la demeure d'un vieux Tartare, qui menoit une vie patriarcale dans une petite maison, mais propre & commode, vivant de la chair de ses moutons & du fruit de ses vergers. Ce bon vieillard reçut mon ami avec une cordialité simple & hospitalière. Celui-ci, s'apercevant que son hôte étoit triste, lui en demanda la raison. — Ah! j'ai un grand chagrin. Ne pourrois-je pas le savoir? — Les soldats qui sont dans mon voisinage, viennent tous les jours couper les arbres fructueux qui me nourrissent & qui m'ont bragé, pour en faire du feu; & je verrai bientôt ma tête chauve exposée sans abri aux ardeurs du soleil. — Mais il faut vous plaindre à leur chef. — Je l'ai fait. — Eh bien? — Il m'a répondu qu'il me paieroit deux roubles par pied d'arbre fruitier qu'on m'a coupés, & autant pour chacun de ceux qu'on me couperoit encore à l'avenir. Ah! je ne deman le point d'argent; qu'on me laisse au moins mourir en paix à l'ombre des arbres que mes peres ont plantés; ou il faudra bien que je suive mes malheureux freres qui ont été obligés de fuir leur patrie. Et le vieillard laissoit tomber des larmes le long de sa barbe blanche & touffue. Je cherchai à le consoler, en lui promettant qu'à mon retour à Pétersbourg, je ferois parvenir ses justes plaintes à l'empereur, qui, certainement, donneroit des ordres pour réprimer de semblables violences. — Eh! s'écria le bon vieillard, que peut faire à-présent pour moi la justice du souverain? Mon verger sera certainement dépouillé quand mes plaintes arriveront aux pieds de son trône: les coupables seront peut-être punis; mais je n'aurai plus le fruit de mes arbres pour me nourrir, & il n'en restera pas un seul pour ombrager la tombe sous laquelle je reposerai bientôt.

Bourse du 27 prairial.

Rente prov., 19 fr. 50 c. — Tiers consol., 29 fr. 25 c. — Bons²/₃, 1 fr. 48 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 63 c. — Syndicat, 65 fr. 75 c. — Coupures, 69 fr. 00 c.

Cordelia, ou *Faiblesse excusable*, histoire de la vie telle qu'elle est; par l'auteur des Amusemens de l'Helicon, de Valdorf, & des Dangers de la Philosophie; traduit de l'anglais sur la seconde édition, par le citoyen Challo; 2 vol. in-12, avec figures. Prix, 3 fr. & 4 fr. franc de port. A Paris, chez Dacauroy, imprimeur-libraire, rue & maison Serbonne, n^o. 382.

Aimants artificiels du citoyen Lenoble, appliqués à la guérison des maladies nerveuses; par P. J. F. Luneau de Boisjerrain, in-18. Prix, 75 cent.; & 1 fr. franc de port. A Paris, chez l'auteur & rédacteur, rue ci-devant Conlé, n^o. 7.

Les lettres de demandes doivent être affranchies.